

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

E-mail : cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



La Vie à Défendre



Le billet d'humeur du Président

Farandole

Une farandole est une chaîne humaine, une ronde ouverte où tous les participants se donnent la main. Depuis le 1^{er} janvier 2017 s'est mise en place une nouvelle chaîne de la dépense en douane, où tous les acteurs doivent harmonieusement fonctionner pour aboutir à payer les fournisseurs de notre belle administration rubis sur l'ongle, et presto presto ! Une farandole en quelque sorte, entre les Directions Interrégionales (PLI), le CSP de Lyon, le SFACT (Service Facturier) de Paris et le nouveau comptable douanier (TG Douanes). On reste entre douaniers, on se serre les coudes (à distance) et solidairement cette farandole devrait tourner.

Sauf qu'elle ne tourne pas, que les factures de décembre 2016 sont toujours en attente de règlement, que les fournisseurs s'exaspèrent, que les agents des PLI s'arrachent les cheveux devant les nouvelles contraintes imposées par le comptable, que le SFACT vérifie toutes les dépenses quand jusqu'alors elles étaient seulement soumises à un contrôle par épreuve, bref que ça patine sévère...

La crainte d'un contrôle de la Cour des Comptes crispe les acteurs, et le fait que cette chaîne soit purement douanière introduit plus de rigidité qu'à l'époque où la DGFIP jouait les comptables publics.

C'est à se demander si l'Administration, qui invite certains de ses cadres à être attentifs aux risques psycho-sociaux et à rechercher une simplification des « process », ne s'ingénie pas d'un autre côté à complexifier les méthodes de travail, générant de facto les RPS sus évoqués.

.../...

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎: 01 57 53 29 21

E-mail : cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



L'hypocrisie majeure est qu'il est fort malvenu d'émettre la moindre objection, le moindre début d'irritation, le moindre ressentiment à l'égard de cette farandole. Il faut que ça marche, que la grande chaîne Fordienne tourne, chacun devant s'affairer à ses tâches sans trop réfléchir à l'inanité de déstructurer un travail dont chaque agent ne perçoit plus le sens. Se connecter en permanence à diverses applications informatiques toutes plus labyrinthiques les unes que les autres, mais en veillant à ne surtout pas connecter les neurones du bon sens : la facture est traitée dans un endroit, la commande passée ailleurs, le « service fait » constaté dans un troisième lieu et la prestation réalisée dans un quatrième. Quoi de plus anti-naturel ? Comment mieux générer erreurs et retards ?

Chaque agent n'aspire qu'à être fier de son Administration. Mais pour cela il faudrait d'abord qu'il soit fier de son travail, des tâches qu'il accomplit, qu'il se sente investi d'une mission et non forcé à appliquer des processus déstructurants imposés sans concertation et sans cesse mouvants.

Un contrat tripartite est censé régir les relations entre les acteurs de cette farandole. Un contrat ??? Nouvelle mode. Un contrat est un accord librement consenti entre plusieurs parties. **Quand ces parties n'ont d'autres choix que de le signer sans le discuter, quel peut bien être le sens du mot contrat ?**

Une farandole qui va dans tous les sens fait tourner les têtes et perdre le sens des mots. Elle fait surtout tourner les agents en bourrique !

C.L. 05/17

CFTC-Douanes : sur un autre ton.

